

**Aubagne.** Trois logements anciens ont été restaurés grâce à une OPAH-RU.

## Terminus des travaux au 12 ter rue Laget

■ Nombre de centres anciens dans les villes recèlent de logements vétustes voire insalubres. Pour inciter les propriétaires à effectuer des travaux, un dispositif public a été mis en place dans le cœur de ville d'Aubagne : une OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat-Renouvellement urbain). Lancée pour cinq ans en 2012, elle s'achèvera le 30 juin 2017.

Le premier résultat de cette opération est visible depuis peu au 12 ter de la rue Laget. Après six mois de chantier, trois logements (des T2 de 38 à 40m<sup>2</sup>) viennent en effet d'être inaugurés. L'immeuble, presque désaffecté, avait été vendu par la Ville d'Aubagne à un propriétaire privé à condition de réaliser des travaux de réhabilitation et de louer ses logements à un tarif social pendant au moins neuf ans (276 à 285 euros par mois).

D'un montant total de 134 972 euros, les travaux financés à 80% par l'Agglo, l'agence nationale pour l'habitat et les conseils général et régional, ont totalement transformé l'immeuble : « *Charpente, étanchéité, isolation, façade, électricité, plomberie, sanitaires, chauffages au sol, menuiseries et volets, la réfection a été complète* », détaille Elodie Schlottig, chargée de mission à Faconeó (ex-Saempa), l'aménageur

de l'Agglo qui pilote l'opération. « *Tout est vraiment nickel, il n'y a aucun problème* », confie, ravi, un des nouveaux locataires.

### Une autre opération en cours

L'OPAH-RU concerne des immeubles construits avant 1948. Les propriétaires intéressés (\*) par l'opération sont accompagnés gratuitement par un même et unique interlocuteur.

En parallèle de ce dispositif, l'Agglo a également lancé une ORI (opération de restauration immobilière) dans le centre-ville d'Aubagne. Une première qui valide là une action lourde, où la coercition remplace l'incitation : les propriétaires concernés seront ainsi obligés d'effectuer des travaux sous peine d'expropriation. Un périmètre déterminé (îlots compris entre les rues de l'Huveaune-Laget-Rastègue, les rues de la République-Rastègue-Moussard, les rues du Lion-de la Tour-du Pont) a été ciblé, comportant au total une vingtaine d'habitations.

Un projet fort en terme de re-qualification du centre-ville, primordial pour la cohésion sociale et le re-développement économique. Une enquête publique devrait avoir lieu après les municipales.

**FLORENT DE CORBIER**

► (\*) Infos sur l'OPAH : 04.42.84.18.08 et [www.faconeo.com](http://www.faconeo.com)



Les trois nouveaux logements ont rapidement trouvé preneur. PHOTO F.C.